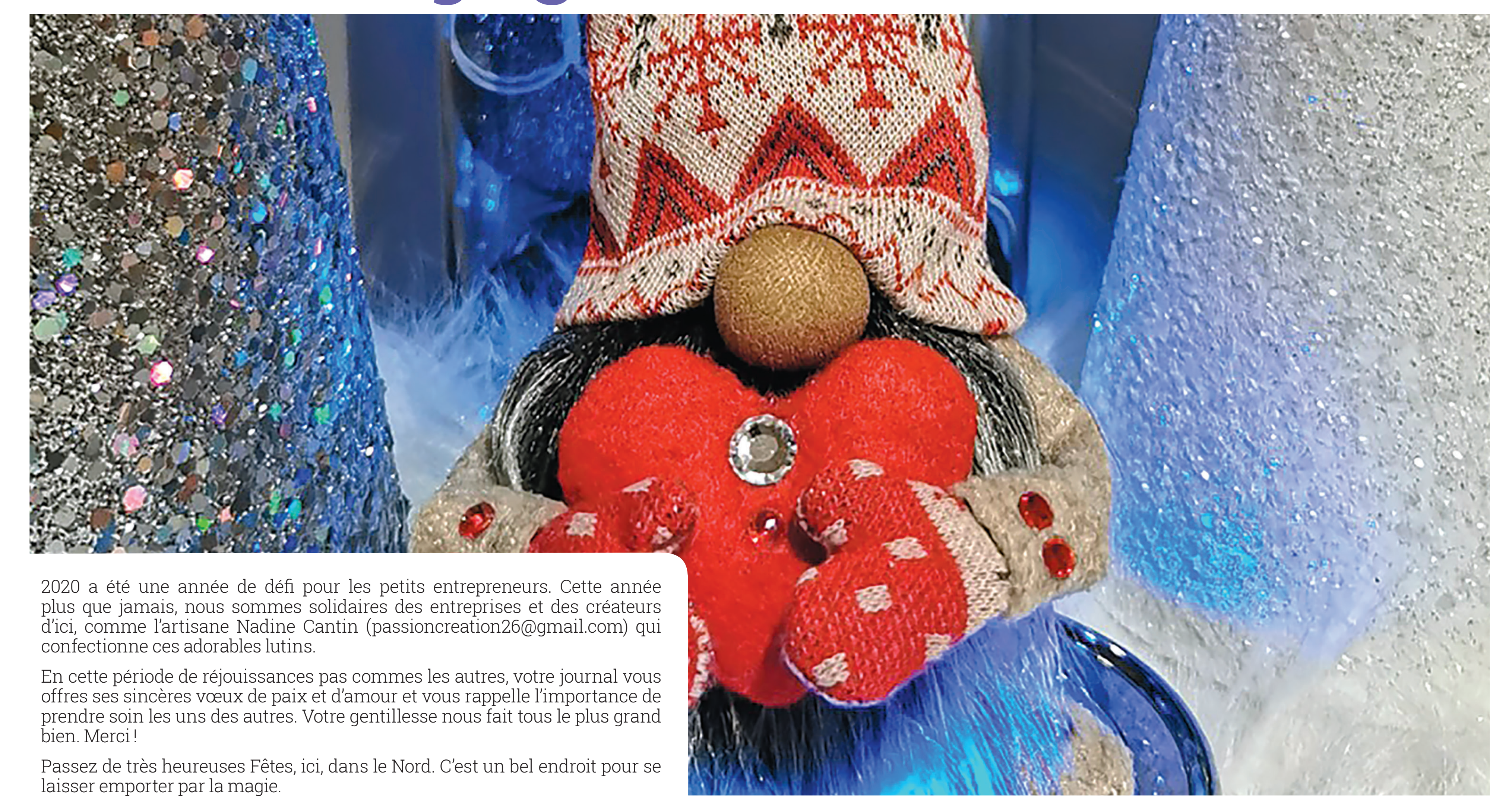
L'aquilon
Le souffle francophone des Territoires du Nord-Ouest
Envoi de publication — enregistrement nº10338 C.P. 456 Yellowknife, NT, X1A 2N4 Volume 35 numéro 48, 18 décembre 2020

De très joyeuses Fêtes !

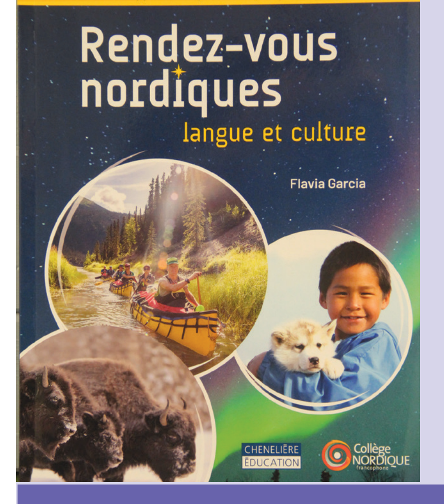


2020 a été une année de défi pour les petits entrepreneurs. Cette année plus que jamais, nous sommes solidaires des entreprises et des créateurs d'ici, comme l'artisane Nadine Cantin (passioncreation26@gmail.com) qui confectionne ces adorables lutins.

En cette période de réjouissances pas commes les autres, votre journal vous offres ses sincères vœux de paix et d'amour et vous rappelle l'importance de prendre soin les uns des autres. Votre gentillesse nous fait tous le plus grand bien. Merci !

Passez de très heureuses Fêtes, ici, dans le Nord. C'est un bel endroit pour se laisser emporter par la magie.





Apprendre le français à la ténoise

Un cahier d'apprentissage du français préparé pour le Collège nordique francophone met en scène la culture dénée.

— À LIRE EN PAGE 3



Un joyeux Noël pour les travailleurs d'Ekati

— À LIRE EN PAGE 7



L'Aquilon fait relâche pour les Fêtes.

Le premier numéro de 2021 parait le 8 janvier.

À L'AN PROCHAIN !

Éditorial

Batiste Foisy

Courage

Une année éprouvante se termine. 2020 nous aura montré à tous notre vulnérabilité. C'est aussi une année qui nous aura enseigné la patience et la résilience.

Des premiers jours angoissants du confinement, à la « nouvelle normale » qui s'est installée presque à notre insu, nous avons tous appris collectivement à prendre soin les uns des autres. La drôle de danse malaisante de la distance physique a fini par devenir une routine bien chorégraphiée et nous avons appris à attendre sagement sur nos autocollants fixés au plancher. Nos mains n'ont jamais été aussi propres et, par -40 °C, nous avons fini par trouver ça bien confortable, au fond, le couvre-visage.

Ce défi de la pandémie, nous le relevons ensemble quoique séparés, chacun dans nos «bulles», mais profondément solidaires. C'est par cet effort collectif que nous arrivons, jour après jour, à contenir le drame qui se joue autour de nous. Nous pouvons tous nous féliciter de faire une différence par nos choix.

De nombreux Ténois ont l'habitude de voyager durant le temps des Fêtes. Beaucoup d'entre nous vont visiter presque chaque année des familles qui habitent dans le Sud. Pas cette fois. Dans pareil contexte, notre position géographique revêt une froideur encore plus oppressante que d'ordinaire. Nous compatissons tous avec le manque de nos êtres chers qu'on pourra tout de même rejoindre au bout d'un fil, d'un appel vidéo ou dans la chaleur réconfortante d'une carte de souhaits que l'on pose sur le bord d'une fenêtre. En mesurant la douleur que nous ressentons à rester au loin, nous prenons par le fait même conscience de la force phénoménale des liens qui nous unissent et de leur importance cruciale dans nos vies.

Chaque année, à Noël, nous nous rappelons la nécessité de veiller sur ceux qui sont seuls. Cette fois, ce vœu nous touche tous un peu plus. Soyons gentils et bienveillants, prenons le temps de contacter nos proches, nos amis, nos collègues et nos voisins et accordons-leur de notre attention. Nous avons tous besoin de nous sentir aimés et offrir notre amour nous rend plus heureux. Donnons sans modération.

L'arrivée des vaccins nous gonfle d'espoir pour l'année qui s'en vient. Le retour au cours normal de la vie semble poindre à l'horizon bien que, pour y parvenir, nous devons continuer de fournir les efforts nécessaires. On ne lâche pas. Nous sommes en train de gagner.

Courage. Les jours rallongent à compter de lundi.



www.aquilon.nt.ca
direction.aquilon@northwestel.net
C.P. 456, Yellowknife,
NT, X1A 2N4
(867) 766 - 5172

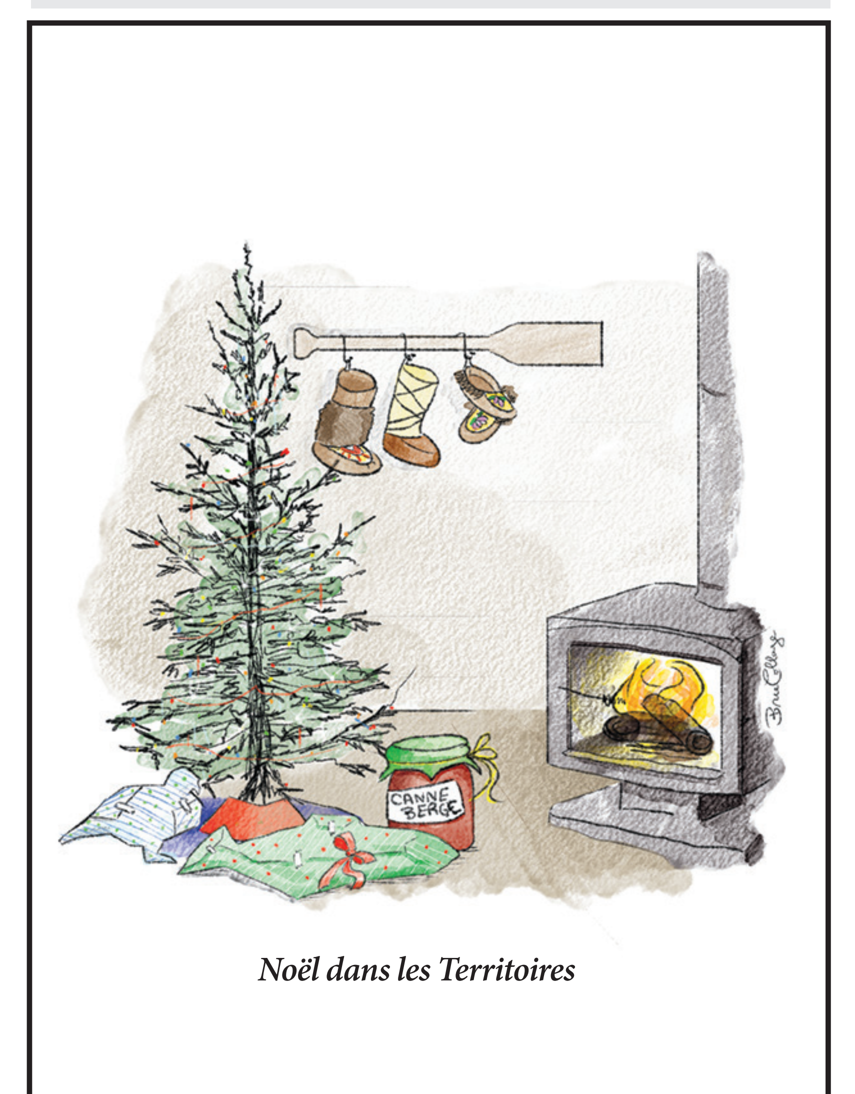
Directeur : Maxence Jaillet
Rédacteur-en-chef : Batiste Foisy
Correction : Anne-Dominique Roy
Maquette : Patrick Bazinet

Journalistes : Cécile Antoine-Meyzonnade, Thomas Ethier, Nelly Guidici, Nicolas Servel

Journal hebdomadaire publié le vendredi depuis 1986, *L'Aquilon* est la propriété des Éditions franco-ténoises/*L'Aquilon* subventionnées par Patrimoine canadien. Sauf pour l'éditorial, les textes n'engagent que la responsabilité de leur auteur·e et ne constituent pas nécessairement l'opinion de *L'Aquilon*. Toute correspondance adressée au journal doit être signée et accompagnée de l'adresse et du numéro de téléphone de l'auteur·e. La rédaction se réserve le droit de corriger ou d'abréger tout texte. Dans certains cas où les circonstances le justifient, *L'Aquilon* accèdera à une requête d'anonymat. Toute reproduction partielle est fortement recommandée à condition de citer la source. *L'Aquilon* est membre de l'Association de la presse francophone (APF) et applique la graphie rectifiée. N° ISSN 0834-1443



Abonnement annuel Version papier 35 $
Abonnement annuel Version PDF 30 $
Représentation commerciale nationale :
Lignes Agates Marketing 1-866-411-7486



Noël dans les Territoires



Lumières néon

Même la nuit, avec le ciel sombre élogieux,
il n'y a pas de noirceur
c'est glorieux,
juste des couleurs.

C'est des éclats de lumières
des magnifiques points de néon.
Des milliers de visions imaginaires
pour des éblouissements de canons.

Il y a des rêves dans les têtes
et des feux d'artifice devant les yeux
des étincelles d'allumettes
des éclats si joyeux.

Séréna Jenna

LA COLONNE

Frousse de Noël

Le cinéma Riverview de Hay River offre une programmation spéciale des Fêtes sous le thème de… la frayeur ! Pour une troisième année consécutive, la Hay River Film Society fait un cadeau aux cinéphiles du Slave Sud en projetant gratuitement un film d'horreur dans la thématique de Noël. Autre particularité de cette soirée cinéma : le film est une surprise. Comme un cadeau à déballer, on ne dévoile pas à l'avance le film retenu. Suspense ! Ça se passe le samedi 19 décembre, à 23 h, au cinéma Riverview. Les spectateurs de moins de 16 ans doivent être accompagnés d'un adulte.

Luminothérapie à la biblio

Le manque de lumière pèse sur votre humeur? Parce que la dépression saisonnière n'est pas un mythe, la bibliothèque publique de Yellowknife met à la disposition des résidents des lampes thérapeutiques qui imitent les rayons du soleil. Pour réserver une séance de luminothérapie, contactez la bibliothèque par courriel à l'adresse *library@yellowknife.ca*

Feux d'artifice à Hay River

Pour dire bonjour à 2021, la municipalité de Hay River présentera bel et bien les traditionnels feux d'artifice du Nouvel An. Cependant, pour respecter les règles de santé publique, le format de l'évènement sera un peu différent. On encourage les résidents à observer les feux à la maison, ou dans leur véhicule, en compagnie de leur famille ou leur bulle familiale. Les personnes qui voudront regarder les feux à l'extérieur doivent porter le masque lorsqu'il n'est pas possible de conserver une distance physique de deux mètres entre elles. Les feux seront lancés le 31 décembre à 20 h, derrière la caserne de pompiers.

Franco Doc

La bourse Franco Doc est de retour ! Pour une seconde année, le Réseau TNO santé veut encourager les Ténois francophones et francophiles qui poursuivent des études en vue d'une carrière en santé. Avec la collaboration de l'Association des Facultés de médecine du Canada, le Réseau TNO santé décerne une bourse de 2 500 $ à un étudiant ténois à l'aise en français inscrit dans un programme de santé postsecondaire en anglais. L'intention est d'identifier et d'outiller de futurs professionnels de la santé pour qu'ils aient les aptitudes et le désir de pratiquer aussi en français. Les étudiants ont jusqu'au 15 janvier 2021 pour présenter une demande. Tous les détails sur le site Web du Réseau TNO santé.

Gare à la glace mince !

Si vous circulez sur un plan d'eau gelé, que ce soit en voiture ou en motoneige, vous devez faire très attention. C'est le message que lance le ministère de l'Environnement et des Ressources naturelles qui indique avoir reçu, cet automne, un nombre élevé de signalements de véhicules qui ont défoncé la glace. « Nous invitons donc tous les conducteurs à être très prudents, surtout s'ils ne connaissent pas bien la région », écrit le ministère dans un communiqué. Il est obligatoire de déclarer tout véhicule qui défonce. Les huiles et le carburant peuvent causer des dommages à l'environnement. En cas d'accident, il importe de signaler les déversements et de tâcher de sortir le véhicule de l'eau le plus tôt possible. Pour un signalement, appelez le 1-867-920-8130 ou rendez-vous sur la page Web du ministère de l'Environnement.

Collaboratrices et collaborateurs de cette semaine :

Denis Lord
Oscar Aguirre
Séréna Jenna
Xavier Lord-Giroux

Manuel d'exercices *Rendez-vous nordiques*

Apprendre le français en territoire déné

En parcourant les pages du nouveau manuel d'exercices *Rendez-vous nordiques — Langue et culture*, les élèves apprendront beaucoup plus que la langue française.

Thomas Ethier — IJL — Territoires

Le nouvel outil que vient d'acquérir le Collège nordique francophone propose un amalgame unique : le français, enseigné dans un contexte fidèle à sa terre d'accueil. Du jamais vu pour l'autrice Flavia Garcia, qui a pourtant signé une dizaine de cahiers d'exercices pour l'apprentissage du français langue seconde au cours de sa carrière. *Rendez-vous Nordique* était officiellement dévoilé le 10 décembre, pour être offert aux étudiants à compter de l'hiver 2021**.**

Mme Garcia rédige ce type d'outil depuis plus de 30 ans et, pourtant, on ne lui avait encore jamais lancé un tel défi. «Normalement, dans un manuel d'exercice, on reflète la culture des locuteurs de l'endroit où cette langue est parlée, comme la culture québécoise, par exemple, explique l'autrice. *Rendez-vous nordique* propose quelque chose de complètement différent. Nous sommes parvenus à intégrer les repères culturels, socioéconomiques et géographiques des Territoires du Nord-Ouest, comme terre d'accueil du français. À ma connaissance, c'est le premier outil francophone du genre au pays.»

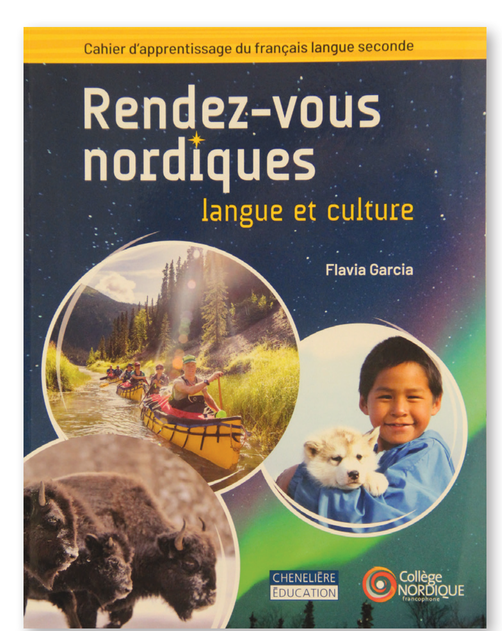
Un travail d'exploration

«Rechercher un logement à Inuvik», «*Règles de sécurité sur les routes de glace*», «*Exploration des métiers traditionnels dénés*» : ces mises en contexte ne seront certainement pas sorties de l'imagination de l'autrice d'origine argentine, qui vit à Montréal depuis maintenant 32 ans. En plus de se documenter avec l'aide de son équipe, Mme Garcia s'est imposé un voyage aux Territoires du Nord-Ouest. «Pour moi, c'était une condition sine qua non, souligne-t-elle. Je me voyais évidemment mal rédiger du matériel avec du contenu d'un endroit que je ne connais pas.»

Lors de ce passage aux TNO, elle a rencontré des collaborateurs qui n'auraient toléré aucun lieu commun ni raccourci facile pour dépeindre leur culture. L'autrice a notamment eu droit à l'appui de résidents de collectivités autochtones et d'artistes des TNO, incluant une longue discussion avec le peintre Daryll Chocolate, qui lui a partagé un récit d'enfance décrit dans l'un des exercices. L'illustratrice franco-ténoise Alison McCreesh, a quant à elle donné vie à plusieurs pages du manuel.

À titre d'observatrice, Flavia Garcia s'est imposé un mot d'ordre : reproduire avec rigueur le quotidien des Ténois, et ce, bien au-delà de la culture francophone. «Par exemple, nous avons reproduit des panneaux de signalisation tels quels… en anglais ! C'est peu commun pour un outil d'enseignement du français, mais nous souhaitions dépeindre le territoire. Nous avons produit un manuel qui, selon moi, est ténois à 99 %.»

Ce fut un gros projet et toute une aventure, indique l'autrice, bien consciente qu'elle ne fait qu'effleurer la culture ténoise. «Je me suis mise au défi de mettre mon expertise en langue française à contribution pour permettre aux élèves d'en apprendre sur les cultures autochtones du territoire. C'est le pari que je me suis lancé et maintenant, c'est aux élèves de juger !»



Le nouveau manuel d'exercices Rendez-vous nordiques — langue et culture, pour l'apprentissage du français langue seconde. (Crédit photo : Thomas Ethier)

Collège nordique francophone

Année record, malgré la pandémie

La pandémie n'aura pas freiné la croissance du Collège nordique francophone qui, pour la première fois, a franchi le cap du million de dollars en revenus.

Thomas Ethier — IJL — Territoires

Durant son exercice financier 2019-2020, le Collège nordique francophone a bénéficié de revenus de 1 140 327 $. C'est ce qui a été présenté lors de l'assemblée générale de l'organisme, le 10 décembre dernier. L'atteinte d'un budget dans les six chiffres s'est traduite par le lancement de deux programmes, incluant de nouvelles assises dans l'enseignement de la langue tłįchǫ et de la culture dénée.

L'institution s'affaire présentement à bâtir son curriculum — incluant la création de matériel d'apprentissage — entourant l'enseignement de la langue tłįchǫ. Le collège a d'ailleurs reconduit son programme de mentorat avec des ainés de la nation dénée dans le cadre de ces cours de langue, une initiative lancée en 2019 en partenariat avec Emploi et développement social Canada, qui a offert un financement de 24 500 $.

Au-delà du français

Jusqu'à maintenant, 27 étudiants ont bénéficié de la participation de 13 ainés des collectivités dans le cadre de leur apprentissage du tłįchǫ. «C'est un programme très populaire, observe la directrice générale du collège, Josée Clermont. Les étudiants inscrits aux cours de tłįchǫ ont automatiquement accès à ce projet de mentorat. Ils peuvent rencontrer leurs tuteurs et s'adonner à des activités traditionnelles sur le terrain, ce qui fait toute la différence dans leur parcours d'apprentissage.»

L'équipe du collège profitait également de cette assemblée générale annuelle pour le lancement officiel d'un nouvel outil unique au pays. Le manuel Rendez-vous nordique proposera dès l'hiver 2021 une série d'exercices pour l'apprentissage du français langue seconde, intégrés à des contextes, non pas inspirés de la francophonie, mais bien des collectivités et de la culture traditionnelle des Territoires du Nord-Ouest.

Le collège a également bénéficié d'un nouveau partenariat avec Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada qui a contribué, à hauteur de 197 376 $, au lancement d'un nouveau programme de cours d'anglais — le programme LINC — offert depuis l'automne 2020 aux nouveaux arrivants.

«Nous travaillons sur plusieurs fronts pour obtenir du financement à long terme et étendre l'offre du collège avec l'aide de différents partenaires», résume Mme Clermont.



La directrice générale du Collège nordique francophone, Josée Clermont, accompagnée des membres du conseil d'administration : Jean-François Pitre, Angélique Ruzindana et France Benoit. Absente de la photo, Lynn Hjartarson. (Photo : Thomas Ethier)

Dans une vision à plus long terme, le Collège nordique francophone travaille notamment à la création du centre d'évaluation pour les nouveaux arrivants, afin d'être en mesure de faire passer les examens nécessaires à l'obtention de la résidence permanente ou de la citoyenneté canadienne. «C'est un long processus, mais nous y sommes présentement engagés avec le GTNO», affirme Mme Clermont.

Pandémie : une adaptation rapide

L'institution, qui enregistrait cette année un nombre record de 306 étudiants — avec un total de 227 nouvelles inscriptions —, aura été épargnée par la pandémie et le confinement imposé au printemps 2020. Comme l'explique Josée Clermont, les cours à distance étaient déjà chose commune pour le personnel enseignant.

«Nous avions déjà le matériel et l'expertise pour poursuivre nos cours en format virtuel, indique la directrice. Notre personnel enseignant a suivi une formation pour s'assurer de parfaire leurs techniques et pouvoir offrir ces cours virtuels à temps plein, et nous avons été en mesure de reprendre les cours dans la semaine suivant l'entrée en confinement aux TNO. Nous avons été très efficaces, et nous en sommes très fiers.»

Le conseil d'administration du Collège nordique francophone demeure inchangé, les membres étant nommés jusqu'en 2022. Jean-François Pitre reste à la présidence. Il est épaulé des administrateurs France Benoît, Angélique Ruzindana et Lynn Hjartarson. Un appel à candidatures est lancé pour intégrer un cinquième membre à l'équipe.

75 % des adultes des TNO vaccinés d'ici mars

Une campagne de vaccination contre la COVID-19 sera enclenchée dès janvier aux Territoires du Nord-Ouest, dans le but d'immuniser 75 % des adultes des Territoires du Nord-Ouest d'ici mars 2021. C'est ce qu'a annoncé la première ministre des TNO, Caroline Cochrane, le 11 décembre, lors d'un point de presse.

Thomas Ethier — IJL — Territoires

On attend, dès janvier 2021, environ 51 000 doses — deux sont nécessaires par personne — du vaccin Moderna, qui doit toutefois encore être approuvé par Santé Canada. Les Territoires du Nord-Ouest, le Nunavut et le Yukon ont été priorisés au Canada pour la vaccination de leurs résidents, en raison des enjeux liés aux ressources limitées des systèmes de santé dans les collectivités éloignées du Nord canadien.

Selon l'administratrice en chef de la Santé publique des TNO, la Dre Kami Kandola, cette décision a été prise en accord avec les gouvernements des provinces. « Je tiens à remercier le gouvernement fédéral et les gouvernements des provinces d'avoir reconnu les besoins propres au Nord et aux collectivités éloignées […] et de nous avoir fait ce formidable cadeau et nous permettre de terminer cette campagne au premier trimestre de l'année », a-t-elle souligné.

Qui se fera vacciner ?

Cette campagne de vaccination, qui sera effectuée avec l'appui logistique des Forces opérationnelles interarmées du Nord, priorisera les personnes immunocompromises, les travailleurs les plus à risque de ramener le virus aux TNO, et des populations clés qui auront été désignées parmi les collectivités autochtones et les municipalités.

La Dre Kandola a indiqué qu'elle commencera dans les prochains jours à rencontrer les élus des collectivités pour déterminer ces priorités, dans un processus de consultation.

Moderna versus Pfizer

Contrairement au vaccin de Pfizer, le vaccin Moderna n'a pas encore été approuvé par Santé Canada. Il a tout de même été choisi par les administrations de la santé publique des trois territoires, pour des raisons logistiques.



On anticipe que les doses du vaccin de la société Moderna,qui doit toujours être approuvé par Santé Canada, arriveront aux TNO en janvier 2021. (Crédit photo : Cottonbro, Pexel)

Il peut être conservé à une température de -20 °C — le vaccin de Pfizer doit l'être à -70 °C —, ce qui permet au système de santé des TNO de l'entreposer facilement à Yellowknife et à Inuvik, et de le transporter dans les collectivités.

Restrictions maintenues aux frontières

Bien que l'obtention d'un vaccin contre la COVID-19 soit une condition à la levée des restrictions aux frontières des TNO, il faudra vraisemblablement attendre au-delà de cette première campagne de vaccination pour relâcher les règles d'auto-isolement.

« Il reste encore beaucoup d'éléments à dévoiler avant de lever ces restrictions, indique Dre Kandola. Ce que nous savons avec certitude, c'est que les provinces vivent des éclosions importantes, et n'auront accès qu'à 10 pour cent des vaccins requis pour toute leur population. Plusieurs voyeurs arrivent encore aux TNO, qui ne seront pas nécessairement vaccinés et qui devront alors s'auto-isoler. »

De plus, bien que le vaccin soit efficace à environ 95 %, ce qui est considéré comme très élevé selon la Dre Kandola, on ne sait toujours pas avec certitude si une personne vaccinée et immunisée peut, ou non, porter tout de même le virus et le transmettre.

Malgré les difficultés du système de santé albertain

L'entente avec les TNO tient bon

Pour le député Rylund Johnson, on devrait envisager la possibilité de faire soigner les Ténois ailleurs.

Denis Lord



L'hôpital Royal Alexandra d'Edmonton, où sont soignés des centaines de Ténois chaque année. (Crédit photo : Wikimedia Commons)

Même si les cas de COVID-19 engorgent le système de santé en Alberta, les patients ténois devraient continuer à y recevoir un traitement égal à ceux de leurs homologues du Sud. C'est du moins ce qu'affirme la directrice médicale territoriale, la Dre AnneMarie Pegg, faisant écho aux assurances du ministre de la Santé, Julie Green, exprimées le 16 novembre dernier.

« Il n'y a aucune discrimination géographique, assure la docteur Pegg. S'il y a deux patients avec le même diagnostic, les mêmes besoins, [les médecins albertains] ne vont jamais dire qu'ils prennent le patient de l'Alberta parce qu'il vient de l'Alberta. Nous sommes égaux. »

« Il y a déjà eu de l'incompréhension avec des médecins de clinique qui ont temporairement refusé des patients ténois, mais ça s'est réglé en moins de deux heures avec un appel. Le centre de références est centralisé et nous avons une grande expérience avec les opérateurs et les infirmiers. Ça n'a jamais été testé à l'échelle d'une pandémie, mais ça marche jusqu'à présent. »

AnneMarie Pegg dit s'entretenir plusieurs fois par semaine avec le directeur de zone des services de santé de l'Alberta qui, chaque fois, met l'accent sur l'égalité entre patients ténois et albertains.

L'entente de services entre les deux législations s'appelle GNWT and Capital Health Agreement. Le gouvernement ténois a été incapable d'en fournir le texte à *L'Aquilon*, malgré des demandes répétées. L'entente date un peu, concède Mme Pegg, mais elle contient des recours advenant une discrimination à l'égard d'un patient ténois.

En 2019-2020, le ministère de la Santé et des Services sociaux a dépensé 41 M$ pour les soins de santé à l'extérieur des Territoires.

Y a-t-il un plan b pour faire face à un refus de traiter les patients ténois ? Mme Pegg n'a pas répondu directement à cette question.

Sur Facebook, le 3 décembre dernier, le député de Frame Lake, Kevin O'Reilly, s'est dit préoccupé par la situation chez nos voisins. « Je crois que nous devons commencer à penser à un plan de secours alors que le système de santé de l'Alberta se dirige vers un effondrement. »

Se faire soigner ailleurs ?

Son homologue de Yellowknife North, Rylund Johnson, ne croit pas qu'il y ait un risque, considérant la démographie somme toute modeste des Territoires. « Éliminer les TNO ne règlerait pas leur problème », dit-il.

« Qu'ils puissent annuler l'entente ou qu'ils arrêtent de prendre des patients des TNO ne me préoccupe pas ; ce qui me préoccupe, c'est qu'à un certain point, nous devrions cesser d'envoyer des patients là. C'est davantage notre choix à nous. Si ça continue à empirer […], si nos patients sont pour aller dans des hôpitaux de campagne, dans un système de santé débordé, ça n'a pas de sens. Nous devrions avoir un contrat avec une autre administration, à Vancouver où ailleurs. »

M. Johnson rapporte que plusieurs citoyens de sa circonscription lui ont dit choisir de ne pas se faire soigner dans le Wild Rose Country.

Statistiques sur différence

La diminution des chirurgies et des services ambulatoires durant la pandémie a touché les Ténois tout autant que les Albertains. Il est difficile d'avoir des statistiques sur le nombre d'opérations et de services qui ont été remis à plus tard ; si les deux tiers des transferts sont organisés par les gouvernements, les autres passent par les forces armées et les assurances privées. Autant l'Alberta que les Territoires ont utilisé au maximum la télémédecine, tant pour compenser les rendez-vous annulés que pour ne pas propager la contagion.

AnneMarie Pegg dit ignorer si le plus récent engorgement du système de santé albertain se traduira par une nouvelle vague d'annulation de services. « Les nouvelles règles sont entrées en vigueur il y a deux jours, dit-elle, nous ne verrons pas les résultats de ça avant deux semaines. Les hospitalisations vont probablement continuer pendant ce temps. »

Garder plus longtemps les remplaçants

Si les patients ténois vont se faire soigner en Alberta, du personnel de santé albertain vient aussi prodiguer des soins aux Territoires du Nord-Ouest. Pendant la pandémie, pour limiter le temps perdu en quarantaine, ils ont été invités à prolonger leur séjour. « À Inuvik par exemple, cite la directrice médicale territoriale, au début de la pandémie, il y avait quelques médecins remplaçants censés rester deux ou trois semaines. En fait, il y en a qui sont restés trois mois, pour éviter les allers-retours. Nous étions contents de cette décision ! »

Il est encore trop tôt, dit-elle, pour savoir si la crise sanitaire albertaine affectera ces séjours.

Un état des lieux

Le 14 décembre, la médecin hygiéniste en chef de l'Alberta, Deena Hinshaw, rapportait 1887 nouveaux cas de COVID-19, 716 hospitalisations, dont 136 dans des unités de soins intensifs, et 15 nouveaux décès. En date du 14 décembre, le nombre d'accompagnants est limité en fonction de l'unité de soins. Selon plusieurs médias, des lits de fortune ont dû être ajoutés dans les hôpitaux.

La vaccination a déjà commencé et 25 000 doses sont attendues la semaine prochaine.



« Il y a déjà eu de l'incompréhension avec des médecins de clinique qui ont temporairement refusé des patients ténois, mais ça s'est réglé en moins de deux heures avec un appel » assure la directrice médicale territoriale, la Dre AnneMarie Pegg.



Gouvernement des
Territoires du Nord-Ouest

NUMÉROS D'URGENCE DURANT LES FÊTES

La plupart des bureaux du GTNO seront fermés pendant les Fêtes à partir du 23 décembre 2020, et rouvriront le 4 janvier 2021.

Secrétariat pour la COVID-19

Renseignements généraux au sujet de la COVID-19 : **composez le 8-1-1 ou le 1-833-378-8297 (à l'extérieur des TNO)** de 8 h à 20 h, 7 jours par semaine.

Ministère de l'Éducation, de la Culture et de la Formation

Urgences concernant l'aide au revenu et la subvention au chauffage résidentiel pour les personnes âgées 1-866-973-7252

Services TNO sera fermé à partir du mercredi 23 décembre, et rouvrira le 4 janvier 2021

Ministère de l'Environnement et des Ressources naturelles

Ligne SOS Déversement (en tout temps).............867-920-8130
Ligne Dénoncez un braconnier............................1-866-762-2437

Urgences concernant la faune
Région de Beaufort-Delta 867-678-0289
Région du Dehcho (en anglais seulement)...........867-695-7433
Région du Slave Nord 867-873-7181
Région du Sahtu (en anglais seulement) 867-587-2422
Région du Slave Sud 867-872-0400

Ministère de l'Exécutif et des Affaires autochtones

Les centres de services à guichet unique du gouvernement seront fermés du 23 décembre au 3 janvier.

Ministère des Finances

Services partagés de l'approvisionnement
Tous les bureaux responsables des appels d'offres seront fermés du 23 décembre au 3 janvier. Pendant cette période, nous ne répondrons à aucun courriel ni aucun appel, y compris pour les questions relatives aux avis d'appel d'offres en cours.

Ministère de la Santé et des Services sociaux

Jeunesse, J'écoute .... Textez le 686868 ou composez le 1-800-668-6868
Ligne d'aide des TNO 1-800-661-0844
Ligne d'écoute d'espoir pour le mieux-être de Santé Canada pour les membres des Premières Nations et les Inuits 1-855-242-3310

Ministère de l'Industrie, du Tourisme et de l'Investissement

Tous les bureaux régionaux de Fort Simpson, de Fort Smith, de Hay River, d'Inuvik, de Norman Wells et de Yellowknife seront fermés du 23 décembre au 3 janvier.

9-1-1

En cas d'urgence, composez le 9-1-1.
Composez le 9-1-1 dans les situations suivantes :
- Un crime est en train d'être commis et vous avez besoin de l'aide de la GRC ou de la police.
- Vous voyez un incendie dangereux.
- Vous ou une autre personne avez besoin d'une aide médicale d'urgence.

Ministère de l'Infrastructure

Région de Beaufort-Delta 867-678-0790
Région du Dehcho (en anglais seulement).......867-695-6364
Région du Slave Nord 867-873-7650
Après les heures d'ouverture......................867-920-2359
Région du Sahtu (en anglais seulement) 867-446-0576
Région du Slave Sud 867-874-5009

Services de l'immatriculation et des permis de conduire
Les services en ligne de l'immatriculation et des permis de conduire ne seront pas disponibles du 23 décembre au 3 janvier. L'horaire des services en personne varie d'une collectivité à l'autre. Consultez le **www.inf.gov.nt.ca/fr/bureauxipc** pour plus d'information.

Ministère de l'Administration des terres

Région de Beaufort-Delta ....867-678-0856 ou le 867-678-0056
Région du Dehcho (en anglais seulement).......867-695-1528 ou le 867-695-1972
Région du Slave Nord ....867-444-0470 ou le 867-446-0769
Région du Sahtu (en anglais seulement) 867-587-6730
Région du Slave Sud 867-872-8056

Ministère des Affaires municipales et communautaires

Services d'octroi de licences d'exploitation des commerces et de loterie
En raison de la fermeture des bureaux pendant les Fêtes, toute demande de licence devrait être présentée avant le 22 décembre.

Société d'habitation des Territoires du Nord-Ouest

Bureau de district de Beaufort-Delta...867-678-5728
Bureau de district de Nahendeh (en anglais seulement) 867-685-6771
Bureau de district du Slave Nord .... 867-446-2213 ou 867-445-2736
Bureau de district du Sahtu (en anglais seulement).........................867-620-0471
Bureau de district du Slave Sud 867-876-0481

Nous vous souhaitons un joyeux et serein temps des Fêtes!

Consultez le www.gov.nt.ca/fr pour plus d'information.



Pour toute urgence médicale, composez le 9-1-1.

Pour connaître l'horaire des cliniques pendant les Fêtes, consultez le **www.nthssa.ca/fr/fermetures-fêtes**, ou téléphonez à votre centre de santé.

Pour toute question en lien avec les déplacements pour raisons médicales :
Région de Beaufort-Delta : 867-777-8034
Après les heures normales : 867-678-5626

Toutes les autres régions : 867-669-4115
(Tous les jours, de 7 h à 23 h)



Le Centre du patrimoine septentrional Prince-de-Galles est ouvert du mercredi au dimanche, de 13 h à 17 h, mais sera fermé les 25 et 26 décembre 2020, et le 1er janvier 2021.

Les Archives des TNO sont disponibles sur rendez-vous uniquement.

Consultez le **www.pwnhc.ca/fr** pour plus d'information.



Les bureaux de la Commission de la sécurité au travail et de l'indemnisation des travailleurs (CSTIT) des TNO seront fermés durant les Fêtes; les bureaux fermeront à partir du 23 décembre 2020, et rouvriront le 4 janvier 2021.

Pour signaler un incident de travail, composez le 1-800-661-0792.

www.wscc.nt.ca/fr

Rachat d'Ekati

Les travailleurs de retour à l'ouvrage en 2021

La mine Ekati serait en processus de rappeler les quelque 300 employés présentement mis à pied, pour une probable réembauche dans les mois à venir, selon ce qu'a indiqué le président du syndicat des travailleurs du Nord, Todd Parsons, à Radio Taïga.

Thomas Ethier — IJL — Territoire

La minière Dominion Diamond, propriétaire de la mine de diamants Ekati, a annoncé, le 7 décembre, avoir conclu une entente d'achat avec deux soumissionnaires, pour l'acquisition de la majeure partie de ses actions. Selon la corporation, les activités de la mine pourraient reprendre à compter du 29 janvier 2021.

L'offre a été approuvée le 11 décembre par le tribunal commercial de la Cour du banc de la Reine d'Alberta. Selon cette entente, DDJ Capital Management et Brigade Capital Management fera l'acquisition de presque toutes les actions de Dominion Diamond, et prendra en charge sa dette de 70 millions $.

Selon Todd Parsons, le président du Syndicat des travailleuses et des travailleurs du Nord qui représente les employés de la mine aux TNO, les travailleurs ont bon espoir que l'acceptation de l'offre d'achat permettra à la majeure partie des employés de la mine de reprendre le travail dans les prochains mois. « Nous avons toutes les raisons de croire que l'ensemble de nos membres seront rappelés, a-t-il déclaré. L'employeur est présentement engagé dans un processus de rappel graduel des employés pour un retour en poste à un moment à déterminer cette année. C'est une excellente nouvelle pour les employés, mais également pour l'ensemble du territoire. »

Diavik exclue de la transaction

Cette entente d'achat n'inclut toutefois pas la mine de diamants Diavik, dont Dominion Diamond détient 40 % des actions dans une entente de coentreprise avec Rio Tinto. Dans l'impossibilité de payer sa part de frais d'exploitation depuis avril 2020, Dominion Diamond y avait accumulé, en novembre dernier, une dette de près de 120 millions $.

Le tribunal de l'Alberta a autorisé en novembre la mine Diavik à mettre en vente la portion de diamants qui revient normalement à Dominion, qu'elle garde en gage, à titre de remboursement. Dominion Diamond a toutefois porté cette décision en appel.

À l'arrêt depuis près de 8 mois

La minière Dominion Diamond s'est placée sous la protection de ses créanciers au printemps 2020, en raison de la chute du prix du diamant sur le plan mondial. Elle avait initialement annoncé qu'elle procèderait à des restructurations pour la reprise des activités de la mine Ekati.

Un processus d'achat annoncé le 16 septembre avec la corporation Washington Group avait offert une lueur d'espoir aux 700 employés et aux nombreuses PME à qui Dominion doit de l'argent, dont plusieurs aux TNO. La transaction a toutefois dû être interrompue le 9 octobre après l'échec des négociations entre l'acquéreur et les compagnies d'assurance, qui garantissent le montant de cautionnement déposé auprès du GTNO pour la remédiation du site minier.



L'approbation, le 11 décembre, d'une offre de rachat de la minière Dominion Diamond par un groupe de créanciers est de bon augure pour le syndicat qui représente les travailleurs de la mine Ekati, fermée depui avril. L'entièreté des travailleurs pourrait être rappelée à compter de janvier 2021. (Crédit : Jason Pineau — Wikimedia Commons)

La réponse du GTNO

URGENCES : Composez le 9-1-1 (en tout temps).

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX : Composez le 8-1-1, ou envoyez un courriel à covid@gov.nt.ca (de 8 h à 20 h, tous les jours).

VOUS AVEZ DES QUESTIONS sur les arrêtés de santé publique, l'application de la loi, les restrictions concernant les déplacements ou l'auto-isolement?

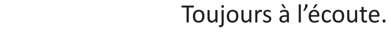
Appelez Protégeons les TNO au 8-1-1, ou écrivez à protectnwt@gov.nt.ca (de 8 h à 20 h, tous les jours).

Les personnes appelant de l'extérieur des TNO peuvent composer le 1-833-378-8297.



SOUTIEN POUR LES ENFANTS

Jeunesse, J'écoute (en tout temps)
Téléphone : 1-800-668-6868
Texto : Envoyez le mot PARLER au 686868
Clavardage en direct : kidshelpphone.ca/live-chat/
Cliquez sur le bouton « clavarder » ou téléchargez l'appli Toujours à l'écoute.





AIDE FINANCIÈRE

Aide au revenu
Communiquez avec votre Centre de services du ministère de l'Éducation, de la Culture et de la Formation (MÉCF) pour savoir si vous êtes admissible.

Subvention au chauffage résidentiel pour les personnes âgées
Toutes les personnes âgées inscrites l'année dernière le seront automatiquement pour l'année en cours.

Aide financière aux étudiants
Courriel : nwtsfa@gov.nt.ca



CONSEILS DE SÉCURITÉ AU TRAVAIL

Pour obtenir des renseignements sur la Commission de la sécurité au travail et de l'indemnisation des travailleurs (CSTIT) ou pour communiquer avec un inspecteur de la CSTIT :
Téléphone : 1-800 661-0792
Courriel : covid-19@wscc.nt.ca
Internet : www.wscc.nt.ca/fr/santé-et-sécurité/covid-19



SOUTIEN AU MIEUX-ÊTRE

Ligne d'aide des TNO (en tout temps)
Téléphone : 1-800-661-0844

Fondation pour le mieux-être des Autochtones de l'Arctique
Téléphone : 867-447-1095

Association des femmes autochtones
Téléphone : 1-866-459-1114

YWCA des TNO
Téléphone : 1-866-223-7775

Rainbow Coalition (jeunes BLGBTQQIA)
Téléphone : 867-444-7295

Bureau des soins cliniques de Yellowknife
Téléphone : 867-767-9110



QUELQU'UN DE VOTRE ENTOURAGE EST CONFRONTÉ À DE LA VIOLENCE?

Ligne pour les situations de crise liées à la violence familiale
Téléphone : 1-866-223-7775
Courriel : fvp@gov.nt.ca
Internet : www.statusofwomen.nt.ca/family-violence-contacts



8-1-1

Si vous avez besoin d'information sur la COVID-19 dans votre langue, appelez le 8-1-1.

If you need COVID-19 information in your language, call 8-1-1

ʔeyi Covid-19 dekoth dáda dëne súłiné yatı t'á beghą nexél hadı xa rílɂį dé, ją ts'ə́n yanełtı 8-1-1

Dırı sahtúot'įne Gokedé k'ę́ COVID-19 eyá dehko nátse begodí wohkw'ę nahwę nídé ejǫ 8-1-1 gots'ę́ erałú

Dı 8-1-1 gots'ę́ edahłį́, COVID-19 ghǫh ek'éodújá ts'enįdhę hénıdé, dene yatıé k'ęę́ chu há ǫt'e.

(Gwich'in ginjìk zhìt) COVID-19 geenjit gwindoo gahvidandài' niindhan jì' tł'yah vizhìt tr'igįįkhii 8-1-1 gwits'àt ginjįkhih

Taamna COVID-19 anniarun quliaraa Inuvialuktun, uqalautiit 8-1-1

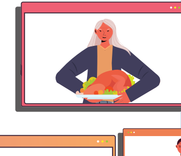
ᓄᕙᒡᔪᐊᕐᓇᐅᑉ ᒥᒃᓵᓄᑦ Covid-19 ᑐᑭᓯᒋᐊᒃᑲᓐᓂᕈᒪᒍᕕᑦn (*ᐅᖃᐅᓯᖅᑎᑐᑦ ᑎᑎᕋᖅᓯᒪᔪᓂᒃ), ᐅᖄᓚᓗᑎᑦ 8-1-1

Rassemblements

Les rassemblements sociaux à la maison facilitent la propagation de la COVID-19. Pour réduire le risque de transmission, veillez à ce que les rassemblements soient petits dans de grands espaces.

Si vous vous réunissez, limitez le nombre de personnes et gardez au moins deux mètres de distance entre vous.

Vous pouvez recevoir cinq visiteurs ne faisant pas partie de votre ménage; mais il ne doit pas y avoir plus de dix personnes au total dans votre domicile.



Partagez le désinfectant pour les mains, mais pas la nourriture ni la vaisselle. Lorsque vous jouez à des jeux, désinfectez tout ce qui a été touché à la fin de la partie. La COVID-19 pourrait être présente dans votre collectivité, même si vous ne connaissez personne qui a voyagé en dehors du territoire.





En cas de doute, passer le test de dépistage de la COVID-19

Le processus de dépistage de la COVID-19 est plus rapide que jamais. Vous recevrez vos résultats dans les 24 à 48 heures – et en seulement 15 minutes pour les tests rapides!
Vous pouvez reprendre vos activités habituelles si :

- vous recevez un résultat négatif à votre test de dépistage;
- vous n'avez pas voyagé ou n'avez pas été exposé à la COVID-19;
- vous n'avez pas de fièvre et que vos symptômes se sont améliorés.

Auto-évaluez-vous. Faites-vous tester si nécessaire. Protégeons nos communautés.

à la COVID-19

Auto-isolement

Changements à la couverture des frais liés aux centres d'isolement

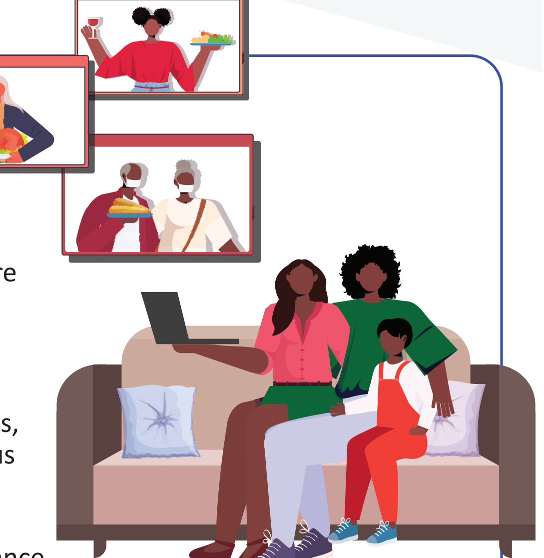
Type de déplacement	Qui couvre les frais
Non essentiel	Voyageur
Nouveau résident	Voyageur
Travail	Voyageur ou employeur
Raisons familiales (p. ex., funérailles)	GTNO
Raisons médicales	GTNO
Auto-isolement conseillé par un professionnel de la santé	GTNO
Circonstances exceptionnelles	GTNO

Si vous arrivez d'une autre province ou d'un autre territoire, ou si vous vivez avec une personne arrivant d'une autre province ou d'un autre territoire, vous devez vous auto-isoler pendant 14 jours. Pendant votre période d'auto-isolement de 14 jours, surveillez attentivement l'apparition de symptômes de la COVID 19.

Consignes pour l'auto-isolement :

- Restez à la maison
- Ne recevez aucun visiteur
- Contenez votre toux et vos éternuements
- Lavez-vous les mains et nettoyez ou désinfectez votre maison régulièrement
- Soyez prudents lorsque vous manipulez les ordures
- Réduisez les risques de transmission à la maison
- Portez un masque lorsque vous prenez les transports, lorsque vous sortez prendre l'air et lorsque vous vous trouvez dans une aire commune.

Rappelez-vous : le port d'un masque ne remplace pas l'éloignement physique, et les interactions où une distance adéquate ne peut être maintenue doivent être limitées.



Tout déplacement non essentiel hors du territoire est fortement déconseillé tout au long de la pandémie de COVID-19.

La COVID-19 se propage très rapidement

COVID-19 spreads very easily!

Covid-19 dekoth dádá ʔaghą́ dëne t'adhır xadúwíle

COVID-19 eyá dehko nátse ǫt'e t'á dúle dırı eyá adenele hé eyı t'á dúle dene ts'ę́ ade

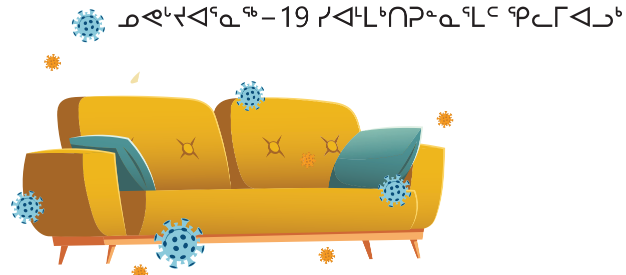
Dı COVID-19 héts'edı gotąą andeh gha múdendı

COVID-19 gi'gwidhan ts'àt diitat nahdaatth'ak

COVID-19 anniarun siagait sukayuut

Tada Covıd-19 gı̨de dǫne ı̨whą wheʔè ıdı̨ dı̨lè

ᓄᕙᒡᔪᐊᕐᓇᖅ–19 ᓯᐊᒼᒪᒃᑎᕈᓐᓇᕐᒪᑦ ᕿᓚᒥᐊᓗᒃ



Pourquoi respecter la consigne des 14 jours?

Jour 1 — Julie est exposée à la COVID-19 le dernier jour de son voyage.

Jour 3 — Julie se réveille avec un chatouillement dans la gorge. Elle va se faire tester. Le résultat est négatif.

Jour 5 — Pensant qu'elle n'a pas la COVID-19, Julie va souper avec des amis.

Jour 6 et 7 — Julie était contagieuse 48 heures avant l'apparition des symptômes et a maintenant exposé huit personnes au virus.

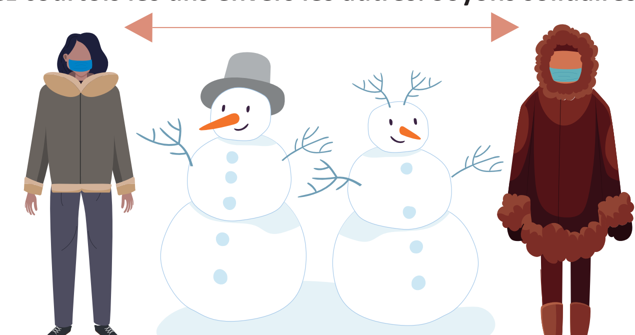
Jour 8 — Julie développe une toux. Elle a le bon réflexe et se fait tester à nouveau.

Jour 9 — Julie reçoit son résultat : elle a la COVID-19.

Habitudes saines

Voici les consignes à suivre et à ne jamais oublier pour préserver votre santé et celle de votre entourage :

- Lavez-vous les mains.
- Gardez une distance d'au moins deux mètres avec les autres.
- Portez un masque lorsqu'il est difficile de garder vos distances.
- Ne vous rassemblez qu'en petits groupes.
- Restez à la maison si vous êtes malade.
- Appelez un professionnel de la santé, si vous présentez un symptôme de la COVID-19.
- Auto-isolez-vous de façon responsable, si nécessaire.
- **Soyez courtois les uns envers les autres. Soyons solidaires.**



N'oubliez pas, gardez deux gros bonshommes de neige de distance entre vous.

Visitez le www.gov.nt.ca/covid-19/fr pour en savoir sur le travail du Secrétariat pour la COVID-19.



Gouvernement des Territoires du Nord-Ouest

www.gov.nt.ca/covid-19/fr

43 élus pour neuf hameaux

L'ancien Premier ministre Richard Nerysoo devient maire de Fort McPherson.

Denis Lord

Neuf des 11 hameaux des Territoires du Nord-Ouest tenaient des élections le 14 décembre dernier. Selon les localités, les électeurs se sont montrés plus ou moins engagés. Le taux de participation variait entre 21 % (Aklavik) et 67 % (Enterprise).

À Enterprise, un hameau de 113 habitants dans le South Slave, l'ex-maire Brandon Kimble a quitté ses fonctions un an avant la fin de son terme ; il est remplacé par Malcolm MacPhail, qui a battu par deux voix seulement son opposante Barbara Hart, qui a ensuite été réélue au poste de conseillère municipale.

M. MacPhail, un retraité, dit qu'il pressentait que sa victoire était possible en raison de l'appui verbal de ses concitoyens et des commentaires qui lui avaient été exprimés durant la campagne.

Son premier objectif pour ce bref mandat d'un an : améliorer la communication avec les citoyens, afin qu'ils sachent à quoi s'en tenir avec le conseil. «Surtout, en ce qui a trait aux grands enjeux, précise M. MacPhail, comme les infrastructures et l'équipement mobile. […] Je veux partager plus d'informations que ce que nous avons eu dans le passé, être très franc dans nos discussions et nos décisions.»

Son objectif majeur est de doter Enterprise d'un endroit où les personnes âgées, qui constituent la moitié de la population du hameau, puissent se rassembler et faire de l'exercice. Il souhaite faire de même pour les jeunes qui, dit-il, ne bénéficient d'aucun espace sportif.

Le nouveau maire n'anticipe aucun problème avec son ancienne rivale et désormais collègue : «Barbara a été là durant plusieurs années, elle est bien informée. Je pense qu'elle va travailler pour la collectivité aussi fort que moi.»

Malcolm MacPhail dit qu'il verra comment son mini mandat d'un an se passe et qu'il décidera ensuite s'il se représente à nouveau en 2021.



Le nouveau maire de Fort McPherson, Richard Nerysoo, a été premier ministre des Territoires du Nord-Ouest et président du Conseil tribal Gwich'in. (Tiré de Facebook)

À Fort Resolution, 34 % des 313 électeurs inscrits se sont prononcés. Les postes de conseillers sont confiés pour deux ans à Cindy Villeneuve, Thomas Unka et Angela McKay, qui était déjà en poste.

Beaufort-Delta ou autre

Cinq hameaux de la région de Beaufort-Delta tenaient également des élections le 14 décembre.

À Sachs Harbour, sur l'ile de Banks, le maire sortant, Norman Anikina, ainsi que trois conseillers ont été élus par acclamation. Il s'agit de la municipalité la plus septentrionale des Territoires.

Plus à l'est, à Ulukhaktok (465 habitants), l'ancienne mairesse Laverna Klengenberg ne s'est pas représentée et Joshua Oliktoak l'a emporté contre Joe Nilgak par 68 votes contre 37.

M. Oliktoak est connu pour son implication en matière de culture. Il en est à son quatrième mandat au Conseil de revitalisation des langues autochtones (inuinnaqtun). Quatre conseillers ont aussi été élus pour deux ans.

À Aklavik, les conseillers Jordan McLeod et Richard Storr ont été réélus alors que Deon Arey et Frederick Arey 2019-20 ont été remplacés par Dorothy Erigakltoak et Michael McLeod.

Les 322 habitants de Paulatuk n'ont pas eu à se déplacer puisqu'il n'y avait aucune opposition pour les postes de conseillers, tout comme à Tuktoyaktuk.

De premier ministre à maire

Richard Nerysoo est un des hommes politiques les plus célèbres des Territoires du Nord-Ouest. En 1984, il devenait le plus jeune premier ministre des Territoires du Nord-Ouest, et le premier Autochtone élu à un tel poste au Canada. (Le titre exact à l'époque était «chef de gouvernement».)

Député durant 16 ans, M. Nerysoo a également été président du Conseil tribal Gwich'in entre 1996 et 2000. Si le poste de Grand Chef de cette organisation lui a échappé plus tôt cette année, cette fois sa campagne à la mairie de Fort McPherson a été couronnée de succès. Il l'a remporté plus de voix que ses deux concurrents réunis, Shaylene Blake et Krista Jerome.

Sur Facebook, M. Nerysoo s'est dit honoré et encouragé par l'appui reçu.

Dans le Sahtu, le nouveau maire de Tulita Douglas Yallee a récolté 96 voix contre 68 pour Wilfred Lennie Senior, pour un terme de trois ans. Huit conseillers ont aussi été élus. M. Yallee avait précédemment été conseiller municipal et a siégé au Conseil de bande de Tulita.

Arrimer le droit canadien à la *Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones*

Le projet de loi C-15 vise à rendre l'ensemble des lois fédérales «compatibles» avec la *Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones (DNUDPA)*. Si elle était adoptée, la loi créerait un processus de collaboration avec les peuples autochtones qui viserait à constituer un plan d'action pour harmoniser les lois fédérales avec la Déclaration d'ici trois ans. Un projet de loi qui soulève de nombreuses questions, selon certains experts.

Bruno Cournoyer Paquin, Francopresse

Le Chef national de l'Assemblée des Premières Nations (APN), Perry Bellegarde, a accueilli le projet de loi favorablement.

Par voie de communiqué, il a souligné que le projet de loi C-15 « contient des éléments clés que l'Assemblée des Premières Nations recherche depuis longtemps afin de faire en sorte que le Canada s'acquitte de ses obligations de respecter et mettre en œuvre la Déclaration ».

En date de publication, le bureau du Chef national Bellegarde n'avait pas répondu aux demandes d'entrevue de Francopresse.

La Déclaration « a été adoptée en 2007 [par les Nations Unies] après plus de 25 ans de négociations », souligne Ken Coates, professeur à l'École supérieure de politiques publiques de l'Université de la Saskatchewan.

La professeure Karine Vanthuyne, de l'École d'études sociologiques et anthropologiques de l'Université d'Ottawa, ajoute que la Déclaration a été « négociée, discutée par des groupes autochtones et différentes nations autochtones pendant des années. Donc c'est vraiment un produit autochtone. »

« C'est un document exhaustif, qui couvre toute une gamme d'enjeux, des droits sur les ressources, à la langue, à la culture, à l'éducation, au logement, etc. », ajoute le professeur Coates.

Et la particularité du document, pour la professeure Vanthuyne, est qu'il reconnait des droits *collectifs* — contrairement à la *Déclaration universelle des droits de l'homme*, qui reconnait des droits *individuels*.

Cependant, explique Ken Coates, il s'agit d'une déclaration des Nations Unies, et non d'un traité, donc il n'engage pas nécessairement les signataires au point de vue légal. Adhérer à la Déclaration n'engage pas un pays à se conformer légalement à ses principes.

Une « promesse »

Pour Jean Leclair, professeur à la Faculté de droit de l'Université de Montréal, le public devrait modérer ses attentes envers le projet de loi C-15 : « Tout ce qu'il dit, c'est que "le gouvernement du Canada, en consultation et en collaboration avec les peuples autochtones, prend toutes les mesures nécessaires pour veiller à ce que les lois fédérales soient compatibles avec la Déclaration". Donc autrement dit, on a mis sur papier, dans une loi, une promesse. »

Le projet de loi ne dit pas que la Déclaration a maintenant force de loi au Canada, et que les tribunaux doivent interpréter le droit canadien en conséquence, ajoute Jean Leclair. Elle implique seulement que le gouvernement, en discussion avec les groupes autochtones, élabore et mette en œuvre un plan d'action d'ici trois ans.

« Ce qu'il y a d'intéressant dans ce projet de loi, c'est de voir comment on rend les lois canadiennes conformes aux principes de la Déclaration. Donc c'est une discussion entre les groupes autochtones et le gouvernement », souligne Karine Gentelet professeure-chercheuse au Département de sciences sociales de l'UQO.

Une discussion qui s'annonce complexe puisque les peuples autochtones au Canada ne sont pas homogènes, ils présentent une grande diversité : « Ce sont des milieux de vie et des univers culturels qui sont souvent très différents, mais qui ont en commun un rapport particulier au territoire. Oui, il y a des enjeux qui sont communs pour les autochtones, mais il y a des enjeux sur lesquels ils sont profondément divisés », opine Jean Leclair.

« Il y a une énorme différence entre les provinces de l'Ouest où toutes les nations, sauf la Colombie-Britannique, ont des traités. Alors qu'au Québec et dans les Maritimes, il y a très peu de traités. […] Alors, quand les autochtones se rencontrent, pour les autochtones de l'Ouest, reconnaitre le droit issu de traités, c'est fondamental. Pour les autres, les enjeux ne sont pas nécessairement les mêmes, ce ne sont pas les mêmes questions », explique le juriste.

Pour Ken Coates, adopter un projet de loi avant un plan d'action consiste un peu à mettre la charrue devant les bœufs : « Si on doit avoir un plan d'action, pourquoi ne pas négocier le plan d'action avant d'adopter une loi ? »

Peter Russell, professeur au Département de science politique de l'Université de Toronto, rappelle d'ailleurs que la Commission de vérité et réconciliation a déjà déposé 94 « appels à l'action » pour transformer les relations entre le gouvernement du Canada et les peuples autochtones — en 2015, soit il y a 5 ans.

« La chose la plus positive qu'on peut dire [sur ce projet de loi] c'est qu'on va avoir des années et des années de négociations et de litiges pour découvrir ce que ça veut dire. Du côté plus négatif, ça ne veut pas dire grand-chose », évalue Ken Coates.

Fruits de l'isolement

Une exposition virtuelle offre neufs perspectives autochtones sur les façons de vivre sa pandémie.

Nelly Guidici

« Dans le Nord, nous ne sommes pas étrangers à l'isolement, peut-on lire en préambule de l'exposition Strength in Spirit (Force de caractère) présentée virtuellement jusqu'à la fin de 2021 à l'initiative de la galerie universitaire de l'université de Victoria. Mais alors que certains d'entre nous peuvent aimer ou être habitués à travailler seuls, d'autres sont nourris de manière créative par l'interaction intime de s'engager avec leur public au-delà des murs du studio. En l'absence de lien physique, de nombreux artistes autochtones ont dû chercher l'inspiration dans leur for intérieur pour trouver la force de caractère et continuer de créer. »

Les neuf artistes sélectionnés expriment, à travers des peintures, des sculptures et des créations perlées, leurs états d'âme pendant la période de quarantaine, qui a été plus ou moins longue d'une province à l'autre au Canada. La curatrice, Jennifer Bowen, estime que cette vitrine virtuelle peut apporter une plus grande visibilité aux artistes.

Avec le Nord comme leitmotiv, Mme Bowen avoue avoir été surprise de recevoir des soumissions d'artistes d'Alberta ou de Colombie-Britannique qui revendiquent leurs origines nordiques. Elle-même Dénée et originaire de Yellowknife, elle estime que la conception de cette galerie virtuelle lui a permis de réfléchir à sa propre définition du Nord : « Ça a changé la façon dont je vois le Nord et j'ai réalisé que mon point de vue était biaisé. Cette exposition amène une nouvelle perspective sur ce que le Nord représente au Canada et plus particulièrement du point de vue autochtone. »

Gestes traditionnels

Mary Caesar est Kaska, membre de la Première Nation Liard et résidente de Watson Lake au Yukon, a acquis une renommée internationale. Elle a choisi une toile représentant des femmes de sa communauté lors du processus de tannage de la peau d'orignal. Le retour aux gestes traditionnels et la transmission de la culture kaska aux jeunes générations par les ainés permet aux jeunes de rester actifs, et ce geste prend pour l'artiste toute sa dimension en temps de crise.

« Nous pouvons retrouver nos racines, nos façons de faire traditionnelles et c'est plus qu'important pendant une pandémie, car la situation est effrayante », songe-t-elle.

Pour Dennis Shorty, artiste Kaska de Ross River au Yukon, sa culture lui permet de se protéger sur les plans spirituel, émotionnel et corporel. Sa contribution à l'exposition consiste en une sculpture sur bois d'orignal sur laquelle il a ajouté notamment des poils de bison, d'ours noir et d'ours blanc. Elle représente un danseur, une couverture cérémoniale sur les épaules. La sculpture affirme l'importance des vêtements cérémonials lors des danses rituelles. C'est une façon pour l'artiste d'exprimer son identité autochtone.

Pour cet artiste, être fier de sa culture et de son identité facilite une reconnexion avec la nature tout en restant lié aux membres de la communauté : « Aujourd'hui à cause de la COVID-19, nous sommes limités dans nos interactions sociales et nous devons nous adapter, mais nous sommes un peuple résilient. Dans le passé, lorsqu'il y a eu des épidémies mon peuple a survécu, aujourd'hui nos familles reproduisent ce que [nos ancêtres] avaient fait, en se rendant sur le territoire traditionnel et en cueillant des plantes médicinales qui seront consommées durant l'hiver. »

Vision contemporaine

Dans une création contemporaine qui regroupe à la fois un objet du quotidien : un mouchoir en papier et une technique traditionnelle de perlage, Ddhalh kit Nelnah s'est lancé le défi de coudre des perles et des piquants de porc-épic sur un matériau non conventionnel.

« Je voulais vraiment utiliser quelque chose que tout le monde connait, comme des mouchoirs en papier, explique-t-elle. Je souhaitais aussi me mettre au défi de perler, car il est très difficile de coudre sur des mouchoirs. C'est une pièce très délicate. » Le motif représenté au centre du mouchoir évoque la dispersion du virus lors d'un éternuement. Appelée *La propagation*, cette création est la seule que Ddhalh kit Nelnah a conçue sur le thème de la COVID-19.

L'artiste a perdu plusieurs membres de sa famille depuis le début de la pandémie : « L'épidémie représente la mort et le deuil, et je ne suis pas en mesure de créer d'autres œuvres pour exprimer cela. »

Membre de la Première Nation de White River au nord-est du Yukon, elle se consacre à la sauvegarde de sa culture traditionnelle et de sa langue, le haut tanana, tout en préparant une maitrise en arts visuels, qu'elle poursuit à distance à l'Université Concordia de Montréal.

L'exposition Strenght in Spirit est accessible sur le site Web de la communauté universitaire de l'Université Victoria.



Jennifer Fröhling

Dennis Shorty, artiste kaska du Yukon, trouve dans ses racines familiales et sa culture traditionnelle, la force et l'énergie pour continuer de sculpter en temps de pandémie. L'œuvre Button Blanket Dancer *est sa contribution à l'exposition virtuelle Strenght in Spirit.*

La dévoration, un roman-feuilleton de Xavier Lord-Giroux

Résumé : réfugié dans son appartement où il est affligé par un accès de dépression saisonnière accentué par l'annonce de la mort de Thomas, Pierre reçoit la visite de Carl, son béguin, qui lui raconte son enfance francophone à Saskatoon et l'identité dénée dérobée de sa mère absente. Ils dorment l'un contre l'autre.

La vie en rose

Je me suis éveillé avec le soleil ; donc tard.

Carl est déjà debout, devant la fenêtre givrée. Dehors, l'horizon ardent donne un teint rosé aux toitures enneigées des cubes d'habitation du Domaine des Dieux. Les cheminées vapotent de légers filets de fumée qui lévitent nonchalamment vers un ciel magnifiquement bleu et dégagé. Je me libère de mon sommeil au même rythme.

Pour mon plus grand plaisir, Carl dort de plus en plus chez moi. Il se réveille toujours le premier et en profite pour lire des romans qui s'accumulent sur l'une de mes tables de chevet au fur et à mesure qu'il les termine. Il ne laisse pas encore de brosse à dents dans la salle de bain ni de linge sale dans la buanderie, mais j'ai commencé à me faire à l'idée que la présence de ses romans dans ma chambre était le premier pas vers une hypothétique vie de couple domestique. Je pourrais presque noter la progression de notre idylle en mesurant la turgescence de sa tour de livres. Le fait qu'il soit debout, à contempler l'extérieur, me laisse supposer qu'il a terminé la lecture d'un autre bouquin avant mon réveil.

D'habitude, il m'embrasse lorsqu'il voit que je réintègre le monde des vivants — en me mordillant la lèvre inférieure, comme il a coutume de le faire — mais ce matin, il me lance autre chose.

« J'aime bien ta baraque ». C'est le nom qu'il donne à mon complexe de condos : le baraquement. Je ne comprenais pas ce mot avant qu'il me l'explique. Ça veut dire : « logement provisoire d'un groupe ». C'est surtout utilisé dans un contexte militaire. Carl est d'avis que personne ne vit longtemps dans le Domaine des Dieux ; c'est un lieu de passage, tout simplement. Il n'a probablement pas tort.

Conscient que son aveu nous rapproche d'une confession d'amour mutuelle, je demande tout même sur un ton désinvolte : « Ah oui ? »

« Elle est un peu austère. Je pourrais te suggérer quelques modifications dans la décoration, mais je commence à m'y plaire. »

« Veux-tu m'en parler pendant je prépare les cafés ? » À défaut d'avoir bon gout en décoration intérieure, mes années en restauration m'auront au moins permis de faire de bons cafés.

« En fait, qu'est-ce tu dirais… » Il fait marcher ses doigts sur mon torse. « Qu'est-ce que tu dirais si on sortait prendre un café dans *Old Town* ? »

Vingt minutes plus tard, après avoir enfilé (dans l'ordre) caleçons, caleçons longs, bas de laine, teeshirt, chemises, pantalons, chandail de laine, pantalons de nylon, foulard, bottes, manteau, tuques, gants et mitaines, ainsi qu'après avoir avalé 2 comprimés de vitamine D3 chacun, nous descendons la colline du *baraquement* par l'avenue Franklin vers la vieille ville. Le mercure affiche -35 degrés Celsius sur un babillard électronique. En d'autres mots, il fait froid. Tellement froid que la buée de mon souffle forme une carapace de givre sur les poils de ma barbe. Le même phénomène enjolive les arbres qui sont complètement recouverts de cristaux. Si ça leur donne des airs plus féériques au premier coup d'œil, il est facile de remarquer que les cristaux alourdissent dangereusement les branches et leur donnent l'allure de dents acérées, capables de vous croquer en une seule bouchée. Comme une plante carnivore nordique qui se démembre pour vous abattre. Un groupe de touristes asiatiques, vêtus de gros parkas rouge écarlate, s'amusent à se prendre en photo en dessous.

Profitant du fait qu'il est traducteur, j'interroge Carl : « Comment on dit *Winter Wonderland* en français ? »

« Le royaume du Bonhomme Hiver. Ça peut aussi être le Pays des merveilles… d'hiver »

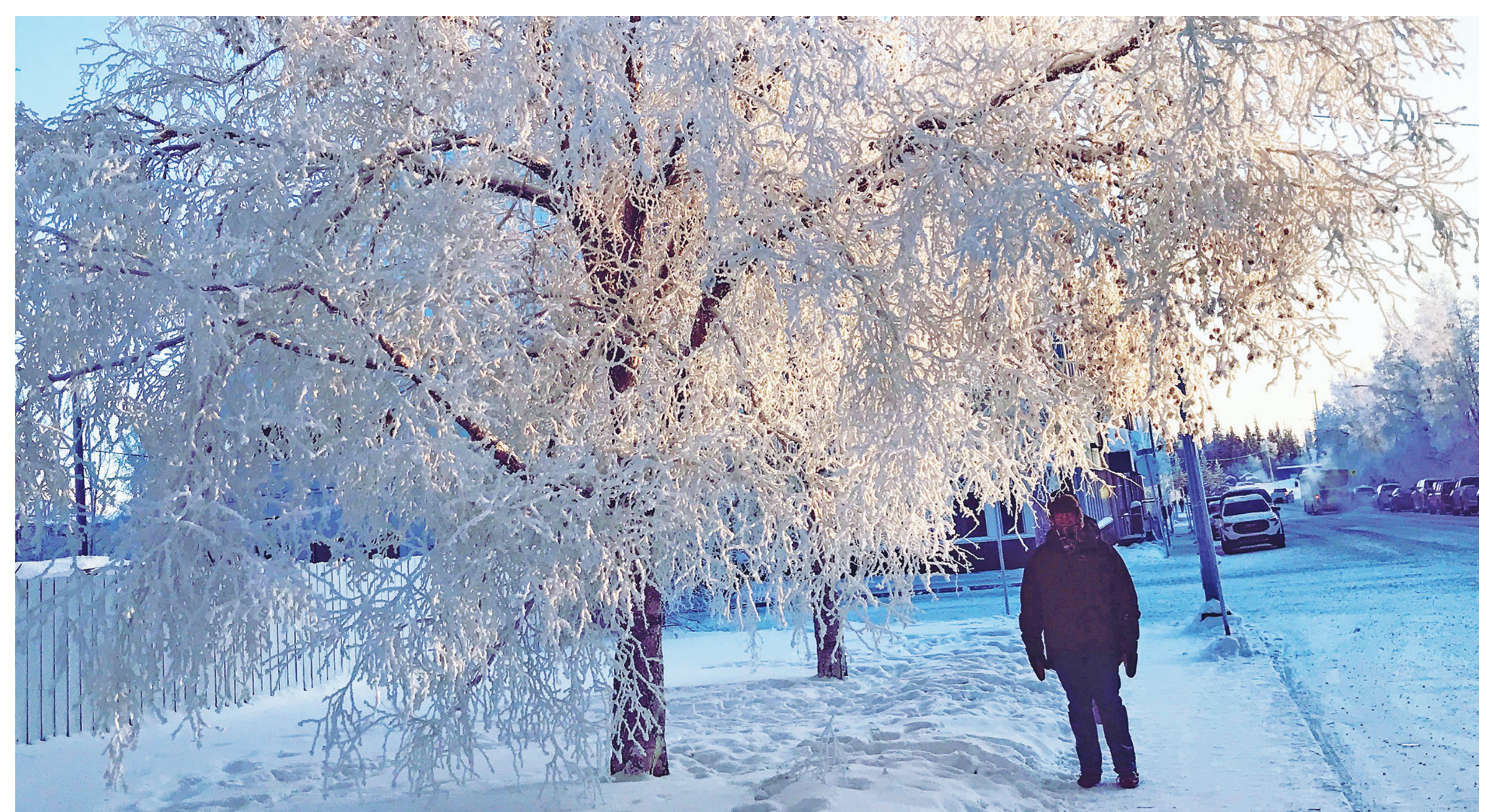
« C'est beau l'hiver », dis-je avec apaisement.

« Toi t'es beau ». Je m'arrête de marcher et je l'embrasse, en pleine rue, pour ce compliment. Je le serre contre moi, pendant que les paroles d'Édith Piaf me montent à l'esprit. Je vois, et j'entend*s La vie en rose*.

Par-dessus son épaule, je remarque que les touristes ont redirigé leur attention vers une femme qui vient d'arriver près d'un arbre givré. Elle n'a ni tuque, ni foulard, ni gants, ni manteau. Elle porte une belle robe blanche et des mukluks blanches recouvrent entièrement ses pieds et ses tibias. Elles laissent des traces dans la neige fraichement tombée. D'une main, elle tient un bouquet de branches d'épinettes tressées. Ses oreilles soutiennent une couronne de sapin qui repose autour de sa tête. Ce n'est pas sans rappeler ces statues de déesses romaines qui portent le laurier. Son buste est entièrement découvert par le col en forme de cœur de sa robe. La pointe du cœur plonge jusqu'à mi-chemin au bas de son dos. Ses longs cheveux bruns la couvrent, se balançant au rythme de ses pas. Laissant paraitre un peu de peau à chaque pas. Les petits flocons qui se posent sur elles ne font que lui donner des airs plus mystiques. L'amour qui l'anime est plus chaud que ce froid de décembre. Ses lèvres rutilantes s'ouvrent pour les appareils photo et me permettent de voir un sourire rayonnant. Du bonbon, alors que les rayons du soleil se font si rares en ce pays.

« Je pense que je t'aime », ces mots que j'espérais si fort sortis de la bouche de Carl s'échappent malgré moi de la mienne. Le givre a maintenant recouvert tous les poils de ses cils et de ses sourcils. Cet étrange masque vient accentuer autre chose chez lui, un sentiment que je n'avais pas anticipé et qui se dessine maintenant sur son visage : de la retenue. C'est là, sur le trottoir étroit, qu'il m'annonce qu'il rentre à Saskatoon dans un vol en fin d'après-midi. Il va passer Noël avec sa famille. Évidemment. C'était d'une stupidité sans nom de ne pas y avoir pensé plus tôt. Au moment où je croyais avoir enfin trouvé ce que je cherchais, il me glisse entre les doigts.

Carl me propose tout de même de profiter des heures qu'il lui reste avant son départ pour les passer ensemble, mais je n'en ai pas la force. Retenant tout ma peine, je tourne les talons et remonte la pente en direction des cheminées fumantes du *baraquement*, illuminées par un soleil qui se couche beaucoup trop tôt.



(Crédit photo : Xavier Lord-Giroux)





publireportage

Se nourrir, essentiel en tout temps

Peu importe les circonstances, quand bien même que la Terre arrête de tourner, quand bien même que le ciel nous tombe sur la tête, il sera difficile de poursuivre notre route bien longtemps sans se nourrir. À une époque où l'homme cueille et chasse son pain et son lait majoritairement à l'épicerie, le secteur alimentaire joue un rôle central dans nos sociétés.

Mario Ostiguy est directeur adjoint à la Coop de Yellowknife, il a la responsabilité de superviser l'ensemble des produits vendus sur le plancher. Lorsqu'on lui demande s'il se considère comme un travailleur essentiel, Mario répond sans hésiter.

«Oui, parce que les gens n'ont pas le choix. Ils doivent continuer de s'alimenter», affirme-t-il.

Un rôle que certains clients reconnaissent et encouragent, comme le rapporte Michel St-Amour, l'un des gérants du Super A de Hay River.

«Il y a plusieurs [clients] qui sont contents qu'on soit là, et ils nous le disent. Ils donnent parfois des pourboires», raconte-t-il.

Il faut dire que depuis le début de la pandémie, le quotidien des travailleurs de l'alimentation a passablement changé; de nouvelles responsabilités sanitaires leur incombent maintenant.

«La première chose la plus importante, c'est de garder les clients et le personnel en sécurité. On ne veut pas qu'ils soient malades», explique Mario.

«La deuxième chose, c'est l'approvisionnement. Ça a été très difficile au début parce que tout le monde se garrochait pour se stocker. [Encore aujourd'hui] il y a certains produits qu'on a de la difficulté à avoir» poursuit-il.

C'est ainsi que le cannage, les papiers-mouchoirs ainsi que les essuietouts figurent parmi les produits les plus difficiles à obtenir. Les fournisseurs sont incapables de répondre à la forte demande qui varie de semaine en semaine.

Un constat que partage également Michel St-Amour.

«L'accessibilité aux produits normaux est différente. Il y a beaucoup de délais», observe-t-il.

Mario Ostiguy rappelle aussi le défi qu'ont les épiceries à faire respecter les règles sanitaires devant le manque de vigilance observé chez certains de leurs clients.

«Les gens deviennent confortables, s'habituent, et comme il n'y a pas beaucoup de cas à Yellowknife, ils oublient [de respecter les règles sanitaires]», observe-t-il.

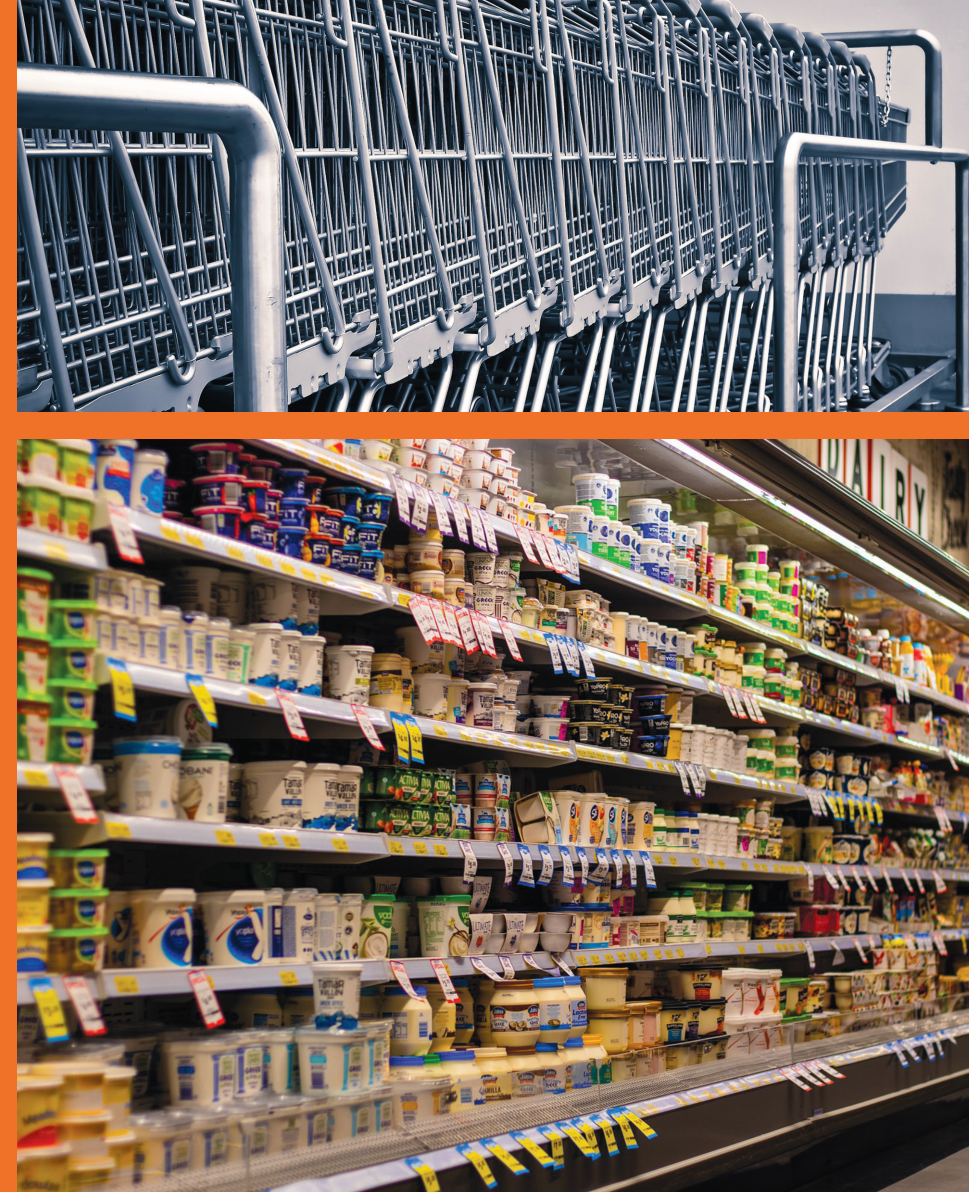
Parmi les mesures mises en place à la Yellowknife Coop, des des heures privilèges ont été instituées pour les ainés, entre 8 h et 9 h, et un nombre maximum de 80 clients dans le magasin doit être respecté en tout temps. Au Super A, des commandes en ligne sont également possibles.

Bien qu'elles soient nécessaires, les mesures sanitaires apportent un lot de défis logistiques pour les gestionnaires des épiceries.

«C'est sûr qu'on a engagé du personnel supplémentaire pour faire ce nettoyage. Maintenant il y des concierges à longueur de journée qui ne font que nettoyer», raconte Mario Ostiguy.

Des mesures sanitaires qui devront être respectées pour encore longtemps, à l'épicerie comme ailleurs, et sans doute même après que la COVID-19 soit derrière nous.







Des bourses sans obligation pour les artistes

Le programme Losing Track of Days pallie le manque de soutien gouvernemental pour les artistes qui en arrachent depuis le début de la pandémie.

Denis Lord

Le Northern Arts & Cultural Centre et la Yellowknife Community Foundation proposent des bourses de 1000 $ à 5000 $ pour aider les artistes ténois dont les revenus sont amoindris par la COVID-19.

Intitulé *Losing Track of Days*, le programme pilote de bourses dispose d'un budget total de 50 000 $, qui sera versé aux artisans et artistes professionnels, qu'il s'agisse d'arts visuels ou d'arts de la scène. L'échéance pour déposer une demande est le 15 janvier.

La directrice générale du centre d'arts, Marie Coderre, explique que, hormis un programme du Conseil des arts des Territoires du Nord-Ouest en mai dernier, il n'y a pas eu de financement d'urgence pour appuyer financièrement les artistes ténois.

«Il y a plein d'artistes qui essaient par toutes sortes de moyens de générer des revenus et ce n'est pas facile, se désole Mme Coderre. Certains vont être engagés par d'autres organisations dans le Sud, font des spectacles en ligne, des programmes éducatifs ou du mentorat. Mais je connais beaucoup d'artistes qui ont presque zéro revenu en ce moment.»



La directrice artistique du NACC, Marie Coderre, a développé un programme de bourse pour offrir une aide immédiate aux artistes dont les revenus ont été affectés par les règles sur les rassemblements. (Photo : Batiste Foisy)

Une notion souple du professionnalisme

Pour suppléer un tant soit peu à ce vide, le NACC s'est associé avec la Yellowknife Community Foundation pour le programme pilote *Losing Track of Days;* les artistes n'ont pas à créer un projet spécifique pour en bénéficier, la somme allouée peut simplement leur servir à réaliser un projet courant ou à payer leur loyer.

«Pourvu qu'on voit qu'ils sont actifs dans leur pratique, signale la directrice du Northern Arts. Nous mettons la priorité sur les artistes qui vivent de leur art, ceux dont c'est la principale source de revenus. […] C'est vraiment pour enlever la pression.»

Mme Coderre met l'accent sur le fait que la notion de professionnalisme des deux organismes sera souple, adaptée au Nord. Les candidats doivent soumettre des démos ou des photos de leur travail, mais si ce matériel fait défaut à l'un de ceux-ci, le jury pourrait se montrer compréhensif.

Le jury sélectionnera les récipiendaires à la mi-janvier et les bourses devraient être versées deux semaines plus tard. Les membres qui formeront ce jury doivent encore être recrutés. On souhaite que sa composition reflète la population des TNO. Un processus de vérification des conflits d'intérêts doit aussi être appliqué.



Oscar Aguirre

La présentation de la Symphonie nº7 et le *Wellington Sieg* à l'Université de Vienne le 8 décembre 1813, marque un autre succès pour Ludwig Van Beethoven, qui sera suivi par la présentation de sa symphonie nº 8 qu'il avait commencé à composer à Teplitz. Une deuxième présentation de la symphonie nº7 et la première de la symphonie nº 8 a lieu le 27 février 1814 dans le palais la Hofbourg de Vienne qui, depuis 1806, est le palais du gouvernement de l'Empire de l'Autriche. Ce palais, qui avait été construit et envahi par la dynastie des Habsbourg, et instauré comme palais gouvernemental du Saint-Empire, devient le palais du gouvernement de l'empire d'Austral lorsque Vienne tombe sous l'armée de Napoléon Ier. Deux années après où Napoléon Ier est sacré empereur des Français à la cathédrale de Notre-Dame de Paris, le 6 aout 1806, et où François II, empereur du Saint-Empire se voit obligé de déposer sa couronne. Cet acte symbolise la disparition du Saint-Empire romain germanique, et le palais de la Hofbourg devient le palais du gouvernement de l'Empire de l'Autriche.

La première de la Symphonie nº 8 au palais de la Hofbourg (dirigée par Beethoven) marque aussi le début d'une période existentielle difficile pour Ludwig. Il est affecté par une augmentation de sa surdité et par des problèmes familiaux causés par le décès de son frère. Néanmoins, grâce à ses capacités créatives et de composition, il continue à produire plusieurs œuvres, dont la Symphonie nº 9, laquelle rayonne dans l'univers acoustique de l'audience, qui écoute la première symphonie, dont le quatrième mouvement est interprété par une chorale. Elle est présentée et dirigée par Beethoven le 7 mai 1824 au théâtre Karntnerton de Vienne. Plusieurs des phrases musicales qui la composent présentent des parties de compositions précédentes dans une manière de synthèse de vie. La partie vocale reprend le poème *Ode* à *la joie*, composée par Johan Christoph Von Schiller, un des poètes majeurs de langue allemande. Après la composition de la Symphonie nº 9, Ludwig compose quatre quatuors et un quintette à cordes et une fugue pour piano à quatre mains qui est présentée à Berlin avant son décès le 26 mars 1827.

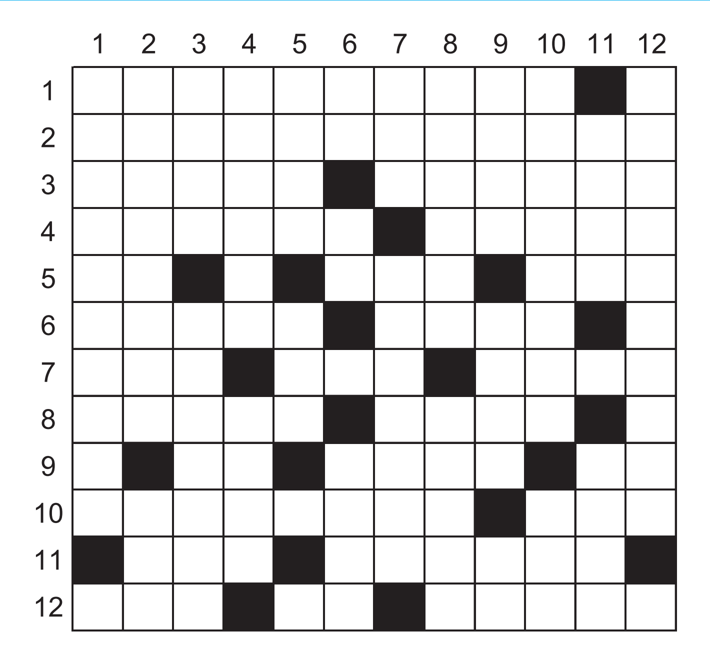
Bien que ses neuf symphonies et son seul opéra, *Fidelio*, soient ses œuvres majeures, le répertoire de Beethoven compte près de 730 œuvres. Parmi celles-ci, 112 ont comme instrument principal le piano et 276 sont des chansons, dont 180 sont des chansons folkloriques. Ludwig Van Beethoven est le dernier représentant du Classicisme viennois et il est un des compositeurs principaux qui ferment la période classique et donnent naissance à la période du Romantisme dans l'histoire de la musique classique.

L'auteur anime habituellement *Trésor de la musique classique* à 21 h, la diffusion de ce programme est actuellement en pause sur Radiotaiga.com.

La « Maison jaune » ou le roulement de personnel du Collège nordique francophone figuraient parmi les têtes de Turc du balado « Pognés à Yellowknife » diffusé à Radio Taïga. Andréanne Simard et Xavier Lord-Giroux étaient les invités de José et Christian lors d'un premier enregistrement au bar Top Knight, le 15 décembre. Le rare évènement culturel public était produit par l'Association franco-culturelle de Yellowknife. (Crédit photo : Thomas Ethier)

MOTS CROISÉS

N° 684



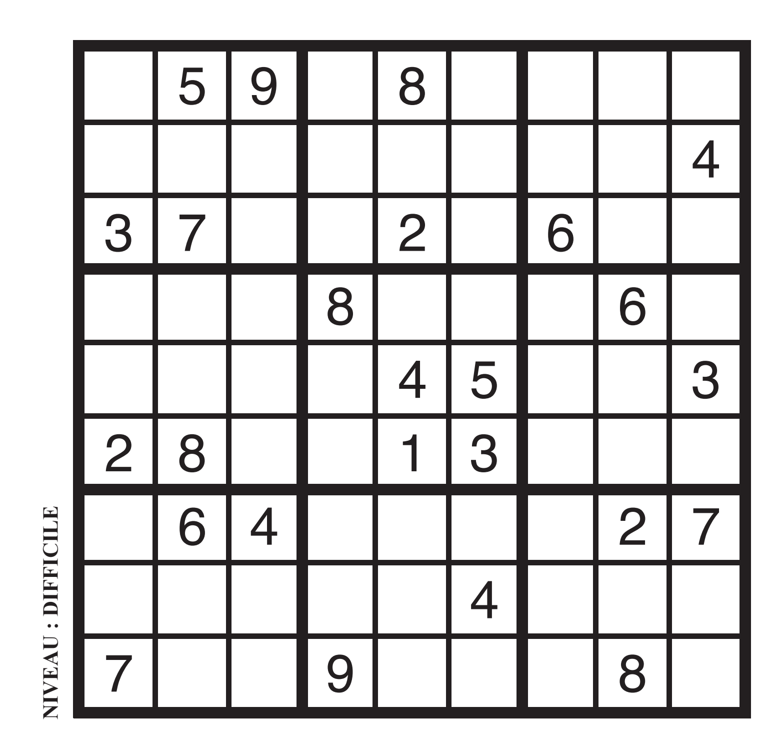
HORIZONTALEMENT
1. Accorder.
2. Cérémonie.
3. Orner – Léthargie.
4. Préparées – Entrée.
5. Occitan – Écorce de chêne – Existe.
6. Animal de compagnie – Utile.
7. Atmosphère – Enlève – Cheminée.
8. Cantaloup – Courbé.
9. Paresseux – Continent – Ici.
10. On lui doit la théorie de la relativité – Mesure agraire.
11. Petit poème – Diète.
12. Bourricot – Xénon – Lavabo.

VERTICALEMENT
1. Petit poisson qui nage en position verticale.
2. Désordre politique – Atome.
3. Clairsemé – Sa capitale est Dublin.
4. Silencieuse – Rivière de France.
5. Géant – Refus.
6. À poil – Saint – Purifié.
7. Se rendra – Stérilisation.
8. Sacré – Chiffon.
9. Tête de rocher – Poisson – Quatre.
10. Eau-de-vie – Copain.
11. Oiseaux palmipèdes – Invente.
12. Insensibilité.

RÉPONSE DU N° 684

SUDOKU

JEU Nº 686



	5	9		8				
								4
3	7			2		6		
			8				6	
				4	5			3
2	8			1	3			
	6	4					2	7
					4			
7			9				8	

NIVEAU : DIFFICILE

RÈGLES DU JEU :

Vous devez remplir toutes les cases vides en plaçant les chiffres 1 à 9 une seule fois par ligne, une seule fois par colonne et une seule fois par boîte de 9 cases.

Chaque boîte de 9 cases est marquée d'un trait plus foncé. Vous avez déjà quelques chiffres par boîte pour vous aider. Ne pas oublier : vous ne devez jamais répéter les chiffres 1 à 9 dans la même ligne, la même colonne et la même boîte de 9 cases.

RÉPONSE DU JEU Nº 686